



Communiqué de presse

Sujet	Loi sur la nationalité – révision totale
Renseignements	Martin Bäumle, Président du parti, Tél. +41 79 358 14 85
Expéditeur	Parti vert libéral suisse, Boîte postale 367, 3000 Berne 7 Tél. +41 31 322 60 57, E-mail suisse@vertliberaux.ch , www.vertliberaux.ch
Date	14 mars 2013

Les Vert'libéraux regrettent la prolongation générale des délais pour la naturalisation: c'est le niveau d'intégration qui devrait être le critère principal, et non la durée du séjour en Suisse

Dans l'ensemble, les Vert'libéraux soutiennent la ligne pragmatique proposée par le Conseil fédéral pour la révision de la loi sur la nationalité. C'est le niveau d'intégration des étrangers qui doit être le critère principal pour la naturalisation – et non leur durée de séjour. Les Vert'libéraux sont déçus que le Conseil national veuille compliquer la naturalisation des jeunes étrangers par le biais d'une prolongation des délais d'attente et de l'abolition des années qui comptent double. En revanche, les Vert'libéraux sont favorables à des critères clairs et homogènes en matière d'intégration, en particulier en ce qui concerne les connaissances linguistiques. Dans ce domaine, la révision de la loi sur la nationalité est synonyme de nettes améliorations. Enfin, il est regrettable que l'égalité entre partenaires enregistrés et individus mariés ne soit pas possible en raison de l'absence d'une base constitutionnelle. Les Vert'libéraux s'engageront contre cette discrimination via le Parlement.

Dans l'ensemble, les Vert'libéraux soutiennent la ligne pragmatique proposée par le Conseil fédéral en matière de révision de la loi sur la nationalité. Le premier critère pour la naturalisation des étrangers doit être le niveau d'intégration de la personne concernée, et non la durée de son séjour en Suisse. Toute personne qui s'intègre bien devrait pouvoir bénéficier d'une naturalisation sans complications ni délais inutiles. Les Vert'libéraux sont déçus que le Conseil national veuille rendre les naturalisations plus difficiles en prolongeant globalement les délais d'attente et estimant que l'abolition des années qui comptent double pour les jeunes âgés de 10 à 20 ans est une erreur capitale: c'est justement dans cette période que de nombreux jeunes étrangers s'intègrent très bien. Les Vert'libéraux regrettent également qu'une majorité bourgeoise se soit opposée à la prise en compte des séjours provisoires et ait refusé de suivre le compromis pragmatique des Vert'libéraux, qui avaient proposé la reconnaissance de 50% de cette durée.

L'intégration doit être sujette à des exigences claires et obligatoires

Les Vert'libéraux estiment qu'il est légitime que l'intégration soit sujette à des exigences claires, homogènes et obligatoires, notamment en ce qui concerne les connaissances linguistiques. Ces critères devraient également s'appliquer aux naturalisations facilitées. Dans ce domaine, la révision de la loi sur la nationalité apporte des améliorations considérables. Les Vert'libéraux estiment également qu'en plus des connaissances de la langue, la participation à la vie économique ou l'acquisition de connaissances par le biais d'une formation sont d'autres facteurs à prendre en compte lors de la naturalisation. A ce titre, il semble évident que les personnes handicapées ou malades fassent l'objet d'exceptions. Il est en outre important que le processus de naturalisation tienne compte du niveau d'intégration du partenaire de la personne concernée. Ainsi, un homme qui entraverait délibérément l'intégration de son épouse ne devrait pas être naturalisé. Cependant, les Vert'libéraux demandent à ce que les conditions de naturalisation restent réalistes. En effet, certains critères exigés par les partis bourgeois seraient même difficiles à remplir pour de nombreux citoyen(ne)s suisses; de telles attentes ne devraient pas être ancrées dans la loi sur la nationalité. Enfin, il est regrettable qu'en raison de l'absence d'une base constitutionnelle, les partenariats enregistrés ne puissent pas être mis sur pied d'égalité avec les mariages. Dans la mesure où les Vert'libéraux ne votent pas des lois contraires à la Constitution, ils ont rejeté une proposition faite dans le cadre de la loi sur la nationalité. Les Vert'libéraux s'engageront contre cette discrimination via le Parlement.

Malgré ces réserves, les Vert'libéraux se prononceront pour le texte de loi révisée et s'attendent à ce que le Conseil des États procède à des adaptations allant dans le sens du compromis qu'ils proposent afin que la révision de la loi sur la nationalité puisse atteindre les objectifs voulus.